

Résumé du Compte-rendu de l'assemblée générale du FSE du mardi 5 novembre 2013

Présents : Mme Andrieu (Principale), Mme Miquel-Creighton, Mr Morel, Mme Ramos (enseignants)
Membres du bureau Mme Vidal (présidente) Mme Boffelli (présidente adjointe) Mme Marino (Trésorière) Mme Daniel (secrétaire)

Ordre du jour :

Rapport moral, d'activités et financier du FSE pour l'année scolaire 2012/2013

Rapport moral et d'activités :

Le FSE a pour but de permettre d'organiser des activités (essentiellement culturelles, la culture incluant le sport) en direction des élèves et surtout de permettre à un maximum d'élèves d'y participer.

Il fonctionne sur le principe de la solidarité, c'est-à-dire que l'argent profite à tous même si certains n'ont pas cotisé.

Les activités obligatoires dans les enseignements ne peuvent pas être financées par le FSE (ex sorties biologie)

Les enseignants du collège Victor-Hugo ont impulsé une dynamique de projets importante au sein de l'établissement et se sont naturellement tournés vers le FSE pour demander des financements que l'établissement ne pouvait assumer.

Le total de ses demandes atteignait les quelques 9500€, or les recettes escomptées ne s'élevaient qu'à environ 3500€.

A l'heure où la nouvelle équipe a pris la succession de l'ancienne, beaucoup de projets étaient déjà engagés et nous n'avons pas voulu entraver la bonne marche de ceux-ci. Le bureau du FSE a donc décidé de prélever sur le livret d'épargne la somme nécessaire (autour de 4500€) pour honorer les demandes à hauteur de 80% de la demande initiale.

Il est clair qu'à ce rythme, les ressources du livret vont se trouver vite épuisées et qu'il faudra changer de stratégie pour les années à venir.

Nous sommes donc demeurés inquiets car nous avons aussi constaté une forte baisse des cotisations (30% de moins en 2012-13 par rapport à l'année précédente) ainsi qu'une baisse aussi du bénéfice de la vente des photos.

Il est important que tous se mobilisent pour expliquer aux élèves le fonctionnement et les buts du FSE et inciter ceux-ci à cotiser.

Les collègues ont entendu le message et se montrés raisonnables. Certaines demandes initiales n'ont pas été utilisées, et au final, le déficit sur l'année se situe autour de 650€ (prélevés sur le livret).

Nous rappelons que chaque demande de financement au FSE doit faire l'objet d'une demande écrite via un formulaire que nous avons envoyé à l'ensemble des professeurs.

Nous avons prévu de mettre en place des actions impliquant l'ensemble des collègues afin de récolter des fonds supplémentaires : l'idée d'un vide-grenier avait été avancée. Malheureusement, par manque de temps et de par la complexité des démarches, nous n'avons pas pu les organiser.

Néanmoins nous avons mis en place une tombola en fin d'année et une buvette lors de la fête du collège au mois de juin qui ont permis de récolter autour de 600€.

Les gros postes de dépenses restent les projets *Collège au cinéma* et *Collège au théâtre* qui concernent un grand nombre d'élèves.

Il faut par conséquent s'informer sur les financements possibles avant d'inscrire ses classes à un dispositif et effectuer une demande écrite auprès du FSE, via le responsable du projet.

En ce qui concerne les voyages scolaires, le FSE n'est pas habilité à financer une aide en direction de familles en difficultés mais peu déroger à cette règle si un dossier instruit par l'assistante sociale lui est soumis. Mme Vidal précise, également, qu'un prêt ou des avances peuvent être accordées dans des cas spécifiques à des familles, pour permettre à leur enfant de partir en voyage scolaire.

Les voyages scolaires comme tous autres projets peuvent recevoir une subvention sur demande écrite adressée au bureau du FSE. Ces modalités seront précisées, par mail, dans un prochain bulletin d'informations.

Rapport financier abrégé pour l'année 2012-13

Total des dépenses: 9950,60€

Total des recettes : 9253,50€

Déficit : 697,10€ à prélever sur le compte sur livret qui au 28/10/13 se solde à 13360,92 €.

Solde du compte courant au 28/10/13 : 146,26€

Le rapport moral et financier du FSE du collège Victor Hugo est voté à l'unanimité

Il est précisé qu'une assemblée extraordinaire aura lieu, dans les plus brefs délais, afin de modifier certains statuts datant de 1971 et de procéder à l'élection du nouveau bureau. Les parents et les élèves seront bien sûr invités à participer à cette assemblée.